



Rapport d'activités

... | 2020 | 2021 | 2022 | **2023**

UNIPSO





TABLE DES MATIÈRES

Edito 2023, l'UNIPSO a 25 ans	5	Helpdesk : faciliter l'accès et l'usage des fonds européens	34
Le mot du président Stéphane EMMANUELIDIS	6	Impact social : au coeur de l'évaluation	35
Le secteur en quelques chiffres	8	LA VIE À L'UNIPSO	
Les missions de l'UNIPSO	9	Présentation de l'équipe : questionnaire de Proust	38
FOCUS		Le support au quotidien et en chiffres	40
Le Social Profit DataTrust	12	Quoi de neuf à l'UNIPSO ?	41
Vers les élections 2024 : les priorités du secteur à profit social	14	INSTANCES ET MANDATS	
DOSSIERS ET PROJETS		Les instances de l'UNIPSO	44
Les accords « non-marchand » en Région wallonne	20	Les assemblées générales	46
Un accord « non-marchand » en Fédération Wallonie-Bruxelles	21	Les mandats	47
Les activités de l'Europe	22		
La mise à l'épreuve de la réforme APE	23		
L'enjeu de l'attractivité des métiers	24		
L'AVIQ : réforme et contrat de gestion	25		
« Mias, who cares ? Quelles transitions sociales? » : conférence	26		
Convergences entre les entreprises de l'économie sociale	27		
DIGITALEES : la digitalisation des entreprises de l'économie sociale	28		
Es.cap : partage et co-construction de connaissances et d'outils	29		
GO for : formation des directions et cadres intermédiaires	30		
Renforcer la gouvernance des ASBL	31		
La réforme des incitants financiers à la formation	32		
IWORCON : l'amélioration des conditions de travail	33		

Éditeur responsable :

D. Van de Sype

UNIPSO ASBL · Square Arthur Masson 1/7 à 5000 Namur

www.unipso.be · unipso@unipso.be · 081/24.90.20

Mai 2024 · Photos/visuels : Vecteezy, Pixabay, Freepik, UNIPSO, Denis Closon (photographe professionnel).

Imprimeur : Imprimerie Namur | Zoning de Biron - Rue de la Croix Limont 47D à 5590 Ciney.





EDITO

2023, L'UNIPSO A 25 ANS

En 2023, l'UNIPSO a fêté ses 25 ans. Tout au long de ces années, elle n'a cessé de promouvoir le rôle essentiel du secteur à profit social pour faire face aux crises multiples que nous traversons. En effet, il nous faut faire preuve de résilience et de cohésion afin de garantir aux citoyens et citoyennes une transition juste. C'est ce que l'UNIPSO s'emploie à faire à travers les projets qu'elle met en place en veillant à suivre ses deux valeurs centrales : la qualité de vie et le bien-être.

Durant cette année, nous avons finalisé des dossiers importants qui guideront notre travail pour les années à venir. Elle a notamment été une année décisive pour les accords « non-marchand » négociés entre les partenaires sociaux et le Gouvernement. En se positionnant comme coordinatrice au niveau intersectoriel, l'UNIPSO a pu partager son expertise aux différents secteurs et démontrer encore une fois qu'elle est une actrice incontournable de la concertation sociale en Wallonie.

De plus, en cette année pré-électorale, l'UNIPSO a présenté son mémorandum dans lequel nous définissons six axes essentiels à promouvoir

et défendre au cours de la prochaine législature. De la prise en compte du parcours de vie, à l'attractivité et le réenchantement des métiers du non-marchand ou encore le besoin de financements stables et transparents, ce mémorandum regroupe les sujets phares à mettre au cœur des politiques publiques à venir.



Dominique VAN DE SYPE
Secrétaire général

Sur la scène européenne, l'UNIPSO conforte sa place en s'affirmant comme une interlocutrice privilégiée. Aux projets HelpDesk, Devisus ou encore Foresee, s'ajoutent deux nouveaux projets : IWorCon, lancé en septembre 2023 et ayant pour but de soutenir l'amélioration des conditions de travail dans les services sociaux, et le projet Care4Skills, qui débutera en mars 2024. Ces projets continueront d'enrichir l'expertise européenne de

l'UNIPSO, tout en approfondissant les partenariats avec les différent-e-s acteur-ice-s institutionnel-le-s et du secteur à profit social au niveau européen.

Face aux changements de notre société, certains enjeux comme l'évaluation et l'impact social ou encore la transition environnementale deviennent incontournables. Ils sont autant des défis que des opportunités que nous devons saisir afin de répondre au mieux aux besoins sociaux qui évoluent. Ces nouvelles perspectives se feront avec une équipe en partie renouvelée et renforcée grâce à l'arrivée de trois nouveaux collègues : Aela Rolland, Constance Marchal et Quentin Pivont, à qui je souhaite la bienvenue.

Je ne peux conclure cet édito sans remercier toutes les personnes qui, depuis 25 ans, ont à cœur de défendre le secteur à profit social à nos côtés : administrateur-ice-s, collaborateur-ice-s, fédérations, etc. Enfin et surtout, merci à toute l'équipe qui fournit continuellement un travail de qualité, avec valeur et conviction.



LE MOT DU PRÉSIDENT STÉPHANE EMMANUELIDIS

Cette année encore, l'UNIPSO a su mener à bien sa mission d'organisation intersectorielle reconnue et fortement mandatée par l'ensemble de ses membres. Le secteur à profit social promeut une société inclusive et soucieuse de la dignité de chacun.e. Il répond à des enjeux et besoins sociaux essentiels et son rôle doit être affirmé et défendu. La force de l'UNIPSO réside en sa capacité à porter collectivement une vision de justice sociale en prenant en compte la diversité de points de vue et des besoins du terrain de ses membres. C'est pourquoi je me réjouis d'autant plus que toutes les décisions essentielles du secteur aient été prises à l'unanimité dans nos instances.

2023 a été marquée entre autres par la conclusion des accords du secteur non-marchand. À l'origine, lors des premiers accords, l'UNIPSO était essentiellement observatrice. Mais tant l'UNIPSO que chacun de ses membres, forts des bonnes et moins bonnes expériences passées, ont su créer un mode de représentation et de négociation intersectorielles dont l'efficacité se reflète dans les résultats obtenus. Cela permet d'espérer que ce nouveau modèle de concertation sociale du secteur non marchand puisse aider les partenaires sociaux à marquer encore à l'avenir des points dans des dossiers essentiels tels que l'attractivité de nos métiers par exemple.

2024 est et sera une année importante pour l'UNIPSO et le secteur à profit social de manière générale. Les élections à venir, ainsi que la présidence belge de l'Union européenne, seront des moments privilégiés auxquels nous devons impérativement répondre présent.e.s. Nous devons défendre nos objectifs pour que les valeurs du

secteur et ses préoccupations soient pleinement prises en compte par les autorités publiques.

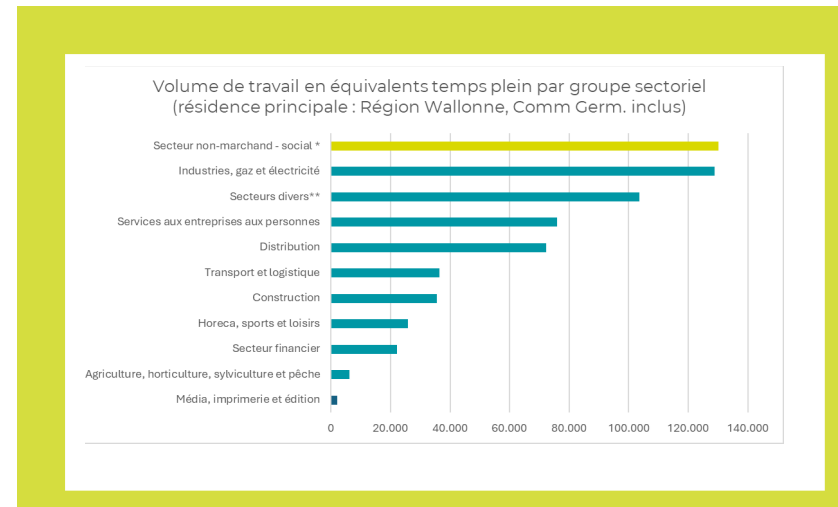
Concrètement, plusieurs dossiers seront au cœur des actions de l'UNIPSO. Le défi, déjà cité, de l'attractivité des métiers touche tous les secteurs du non-marchand. Il est donc nécessaire de coordonner nos actions et de travailler avec les partenaires sociaux afin de redonner une vision juste, objective et positive pour attirer et fidéliser de nouveaux-elles travailleur.euse-s. Les moyens alloués par l'accord non-marchand, et les initiatives prises par les partenaires sociaux à cette occasion, doivent nous permettre d'aller dans ce sens. En lien avec ce sujet, je veux aussi citer l'évaluation de la réforme APE à laquelle procédera prochainement l'UNIPSO. Celle-ci nous permettra en effet de voir si cette réforme favorise pleinement la création de nouveaux emplois dans le secteur à profit social.

Jusqu'à présent, l'UNIPSO a su être une référence pour tous les dossiers importants du non-marchand. Elle doit continuer à répondre aux besoins présents tout en anticipant les besoins futurs afin de rester en phase avec les enjeux sociaux, économiques et environnementaux qui nous attendent.

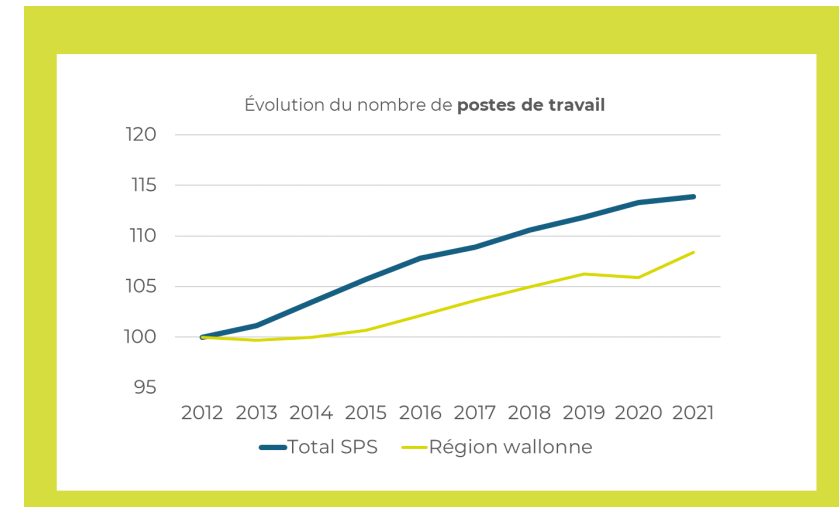
Notre memorandum, le tour des régions et nos interactions constantes avec nos partenaires sont quelques belles balises du chemin à parcourir.



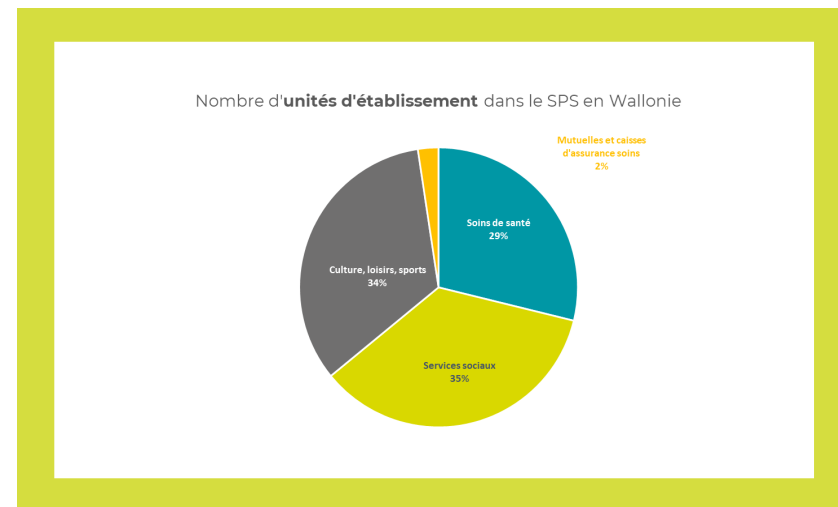
LE SECTEUR EN QUELQUES CHIFFRES



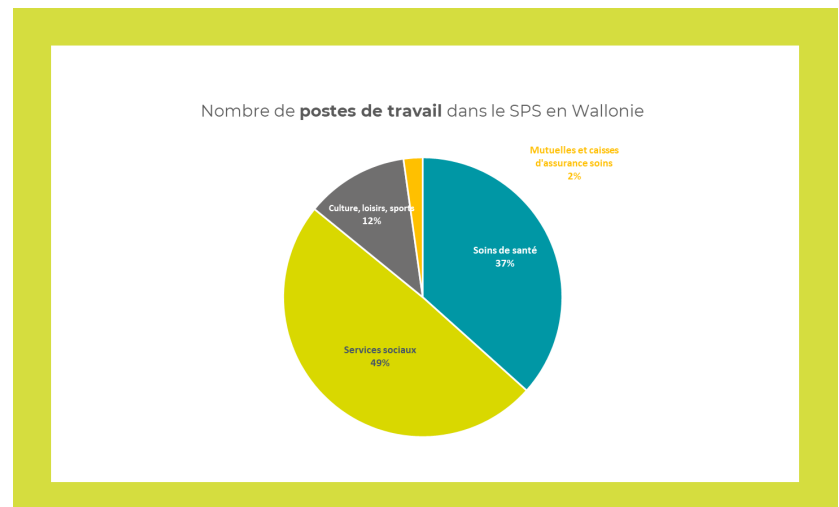
Source : ONSS, 4ème trimestre 2022



Source : ONSS, Codes NACE, base 100, 4 ème trimestre 2012-2021



Source : ONSS, Codes NACE, 4ème trimestre 2021



Source : ONSS, Codes NACE, 4ème trimestre 2021

LES MISSIONS DE L'UNIPSO

Depuis 1998, l'UNIPSO est **la confédération intersectorielle et pluraliste** des employeurs du secteur à profit social (non marchand) en Wallonie et en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Intersectorielle

Les fédérations membres de l'UNIPSO sont actives dans les secteurs regroupant des **services indispensables** au bon fonctionnement de notre société et répondant **aux besoins fondamentaux** de la population : hôpitaux, maisons de repos, crèches, aide et soins à domicile, accueil et hébergement des personnes handicapées, entreprises de travail adapté, culture, clubs sportifs, insertion des personnes fragilisées dans l'emploi, aide à la jeunesse, mutualités, etc.

Pluraliste

La **diversité** constitue, pour l'UNIPSO, une richesse sur plusieurs plans :

- ▶ La diversité des missions, services et travailleurs permet de répondre à la multiplicité des besoins et des problématiques de vie.
- ▶ Les courants politiques, philosophiques et idéologiques qui coexistent contribuent à enrichir la dynamique des entreprises sociales.
- ▶ Les différents modes d'organisation (organismes publics, ASBL, coopératives, etc.) sont tous fédérés autour des mêmes finalités

Employeurs du secteur à profit social

L'UNIPSO regroupe **29 fédérations d'employeurs** du

secteur à profit social, public et privé, qui totalisent plus de 9.000 entreprises occupant près de 200.000 travailleurs, soit près de 19% de l'emploi total wallon.

Représenter

Depuis plus de 20 ans, l'UNIPSO a pour mission de porter la voix des employeurs du secteur à profit social francophone. Dans le cadre de cette mission, **elle représente, défend et promeut** les intérêts communs de ses membres dans la concertation sociale ainsi qu'auprès des pouvoirs publics et autres acteurs socioéconomiques.

Outiller et sensibiliser

L'UNIPSO soutient les employeurs dans leur rôle d'opérateurs de services et favorise l'entrepreneuriat social en agissant comme **stimulateur de réussite et diffuseur de bonnes pratiques**.

Elle anticipe les défis de demain et stimule le développement de politiques nouvelles afin d'adapter l'offre de services à profit social aux évolutions sociétales.



FOCUS

LE SOCIAL PROFIT DATATRUST

Le Social Profit DataTrust est une **base de données fiables et actualisées** sur le secteur à profit social et l'économie sociale en Belgique. La finalité du DataTrust est de mutualiser l'accès à davantage de données statistiques de qualité pour une meilleure connaissance et compréhension du secteur à profit social et de l'économie sociale. Le DataTrust vise ainsi à aider les projets d'intérêt général en fournissant un accès gratuit à des données ouvertes pour la recherche et l'analyse dans ces secteurs.

Quelle est l'utilité de ce data trust pour le secteur à profit social et ses acteur·ice·s?

Les membres fondateurs du Data Trust (ConcertES, Fondation Roi Baudouin, UNISOC, BRUXEO, VERSO, UNIPSO) se sont réunis en partant du constat qu'il n'existait pas de base de données statistiques complètes qui soient spécifiques et suffisamment précises pour bien appréhender le secteur à profit social. De plus, les fédérations intersectorielles doivent régulièrement répondre à des demandes de données récurrentes et sont de fait limitées par les données disponibles. La création du DataTrust en 2021 visait donc à coopérer pour produire des données de meilleure qualité, ainsi qu'à mutualiser les efforts pour la collecte, la définition, le partage et l'utilisation de données statistiques pertinentes. Pour cela, le DataTrust a été créé sous la forme d'un fonds de données, géré par une gouvernance partagée par les associations partenaires.

Concrètement, qu'est-ce que le DataTrust ?

Le DataTrust est une plateforme qui regroupe un ensemble de données statistiques fournies directement par

les principales institutions de production de statistiques en Belgique à savoir : l'Office National de la Sécurité Sociale (ONSS), la Banque Nationale de Belgique (BNB) et la Banque Carrefour des entreprises (BCE). Ces données sont ensuite triées et structurées automatiquement par des outils et logiciels informatiques, de façon à les rendre accessibles sous la forme de données brutes (ex. : tableaux Excel) ou de traitements visuels, à travers des rapports PowerBI. De plus, la Fondation Roi Baudouin met à disposition un moteur de recherche regroupant des données publiques sur plus de 30.000 entreprises à profit social en Belgique : <https://because.eu/fr>.

Quelles sont les données disponibles grâce au DataTrust ?

Le Datatruster regroupe des données provenant principalement de trois sources officielles. La BCE reprend des données employeurs, telles que le nom de l'entreprise, sa date de création, sa forme juridique... La BNB reprend la situation financière des entreprises, leur bilan, leur chiffre d'affaires... L'ONSS reprend le nombre d'employé·e·s, à temps plein et à temps partiel, l'âge, le sexe...

La mise en commun de ces données permet de disposer d'informations complètes, structurées et facilement accessibles à tou·te·s concernant les organisations à but non lucratif, les fondations, les coopératives, les mutuelles, les soins de santé, l'éducation, les services sociaux, la culture, les loisirs, les sports, les organisations de l'économie sociale...

En compilant ces trois sources de données, le DataTrust rassemble 140 000 références.

Qui peut accéder aux données du DataTrust ?

Toute personne et organisation œuvrant à l'intérêt général peut avoir accès aux données produites par le DataTrust. Cela concerne en particulier les universitaires et centres de recherche, les organisations réalisant des études, enquêtes ou baromètres sur le secteur, les institutions publiques, les fédérations ou encore les entreprises du secteur à profit social et de l'économie sociale.

Comment peut-on faire une demande de données ?

Toute demande d'accès aux données du DataTrust doit se faire en remplissant un formulaire numérique en ligne qui demande de préciser l'objet de la demande, le type de données demandées, leur finalité et la volonté de partager les résultats de l'analyse de ces données. Une fois complète, chaque demande est alors soumise au comité de gestion du DataTrust qui doit valider chaque demande dans un délai de maximum 2 semaines.

Les fédérations partenaires du DataTrust produisent également des rapports de données intersectorielles, avec la possibilité de filtres sectoriels et régionaux.

Localisation des organisations

Nombre d'entreprises par municipalité



Répartition des organisations par province



Nombre d'organisations à but social par commune et province

VERS LES ÉLECTIONS 2024, PRIORITÉS DU SECTEUR À PROFIT SOCIAL

L'année 2023 est une année **particulière** dans la vie de l'UNIPSO, en raison de la **future législature 2024-2029**.

Dans les perspectives des élections régionales, communautaires et européennes, l'UNIPSO, en tant que fédération intersectorielle représentative des entreprises à profit social, a mené une **réflexion de fond** avec ses membres pour dégager **les enjeux et les priorités** du secteur à profit social.

Retour sur ce travail conséquent et enrichissant de l'UNIPSO qui a abouti à l'adoption de mémoranda et à une campagne de communication.

Comment se passe le processus d'élaboration du mémorandum pour les élections régionales et communautaires ?

Il s'agit d'un véritable et long travail de co-construction avec nos membres. Dès le début de l'année 2023, le Bureau de l'UNIPSO a amorcé la réflexion autour de notre mémorandum. Il en a défini ses objectifs et ses lignes de force. L'UNIPSO a ensuite longuement échangé avec ses fédérations membres permettant d'élaborer les différents documents reprenant nos propositions en vue de la prochaine législature.

Concrètement, sur base d'une proposition de l'équipe de l'UNIPSO, un projet de texte a été soumis aux discussions des fédérations membres lors de différents groupes de travail. Ces réunions de travail ont permis de bonifier la

structuration et les éléments qui font consensus au sein de notre confédération. Le mémorandum a été adopté par nos instances en juin 2023.

Une synthèse a été élaborée afin de permettre une vision globale en un coup d'œil.

Une analyse chiffrée du secteur à profit social et de ses impacts a également été élaborée. Cela permet de se rendre compte de sa force sociale et économique.

Parlons un peu du contenu du mémorandum, quel message porte l'UNIPSO ?

« Une transition vers une société durable, solidaire, robuste et résiliente est nécessaire ». C'est sur ces mots que s'ouvre notre mémorandum pleinement intégré à la société et soutenant envers les entreprises à profit social qui répondent, en tout temps, aux crises et à l'évolution des besoins sociaux de la population.

Quelles sont vos priorités pour mener ces multiples transitions ?

Le mémorandum UNIPSO s'articule autour de **6 axes** pour lesquels des priorités et des propositions concrètes sont formulées. Petit tour d'horizon de celles-ci :

La première priorité est de se dire qu'il était indispensable de « **tenir compte de toutes et tous dans la société** », qui que l'on soit et ce, tout au long de l'existence. Nous

sommes persuadé-e-s que l'amélioration des conditions de vie doit guider le projet sociétal. Cela ne peut se faire qu'en décloisonnant notre modèle actuel afin de pouvoir offrir un accompagnement individualisé, adapté et coordonné autour du bénéficiaire, ses besoins et ainsi valoriser son parcours de vie.

Tout cela ne peut être rendu possible qu'en investissant « **dans une approche collective de la qualité de vie en santé** » au service du bénéficiaire. Cet investissement doit notamment se faire en décloisonnant les différentes politiques publiques et en adoptant une vision transversale et cohérente car la santé n'est pas une donnée indépendante des facteurs sociaux, économiques ou encore environnementaux.

Dans l'idée de cette transversalité, les inégalités sociétales et socio-économiques grandissant, il est important que ces « **investissements publics permettent de répondre au mieux aux besoins de la population** » et donc, soient répartis équitablement. C'est dans ce cadre, et en vue de garantir une accessibilité et une qualité des services offerts par les entreprises que nous réclamons aux pouvoirs publics des subventionnements structurels, stables et transparents. Cela permettra un déploiement d'une offre de services réellement adaptée à la réalité.

Cela va sans dire, mais il est toujours bon de le répéter, viser une accessibilité et une qualité des services ne peut se faire sans la présence des différent-e-s travailleur-euse-s de terrain. Cependant, une large pénurie touche de nombreux secteurs. Afin de lutter contre, une de nos priorités sera de militer pour « **l'augmentation de l'emploi et de l'attractivité des métiers des secteurs de soins** ». Ce chantier ne pourra se faire sans adopter une multi-dimensionnalité d'actions sur les différents aspects de la « chaîne de l'attractivité ».

Eu égard aux considérations climatiques, il est aussi indispensable « **d'agir pour un cadre de vie durable** ». Les entreprises à profit social œuvrent pour la société, mais il ne faut pas oublier qu'elles en font aussi entièrement partie et peuvent être un acteur dans la lutte contre le dérègle-

ment climatique. Cela implique de renforcer la performance énergétique des infrastructures, mais aussi de réduire leur impact environnemental à tous les niveaux, en termes de mobilité, consommation ou encore dans la gestion des déchets.

Enfin et c'est peut-être un des cœurs des actions de l'UNIPSO et de ses fédérations membres, il est nécessaire de « **renforcer la gouvernance des politiques et le partenariat avec les entreprises à profit social** ». La concertation entre les corps intermédiaires, les représentant-e-s sectoriel-le-s et les pouvoirs publics est indispensable. Cette concertation doit être la plus développée possible et démarrer par l'élaboration des politiques publiques, pour aboutir à leur évaluation.

Quelle a été la diffusion et la campagne de communication de ce mémorandum ?

L'UNIPSO a réfléchi à différents axes de campagne de communication. En collaboration étroite avec le bureau, un **groupe de travail Communication** s'est formé pour identifier les objectifs de notre communication et proposer une trame cohérente d'actions concrètes. À côté d'une large diffusion de notre mémorandum, un des publics cibles identifiés concerne bien entendu les partis politiques. Dans l'optique de leur partager nos positionnements et d'apporter notre contribution éventuelle à l'élaboration de leurs programmes politiques, des rencontres avec les principaux partis politiques démocratiques ont eu lieu entre juin et décembre 2023. L'UNIPSO a pu partager ses préoccupations autour d'une série de questions et enjeux avec les Président-e-s, représentant-e-s et centres d'études des différents partis politiques.

>>>

VERS LES ÉLECTIONS 2024, PRIORITÉS DU SECTEUR À PROFIT SOCIAL - SUITE

Avez-vous réalisé quelque chose en vue des élections européennes ?

Le niveau européen a également toute son importance pour les entreprises à profit social. L'UNIPSO a rédigé un Mémoire commun pour les élections européennes avec ses organisations sœurs UNISOC, VERSO et BRUXEO. Il présente les priorités du secteur à profit social qui doit être considéré comme un partenaire de l'Union européenne pour une transition juste et durable. Ce document a été diffusé auprès de nos partenaires et acteur·ice·s européen·ne·s.

Avez-vous d'autres actions prévues dans le cadre des élections de juin 2024 ?

Pour les élections régionales et communautaires, il est prévu d'organiser un Tour des régions et aller à la rencontre des candidat·e·s politiques et des acteur·ice·s de terrain pour échanger des questions et enjeux du secteur à profit social pour l'avenir.



6 AXES POUR MENER LES TRANSITIONS SOCIALE, ÉCONOMIQUE, ENVIRONNEMENTALE ET DE SANTÉ PUBLIQUE AVEC LE SECTEUR À PROFIT SOCIAL

1
TENIR COMPTE DE TOUTES ET TOUS DANS LA SOCIÉTÉ

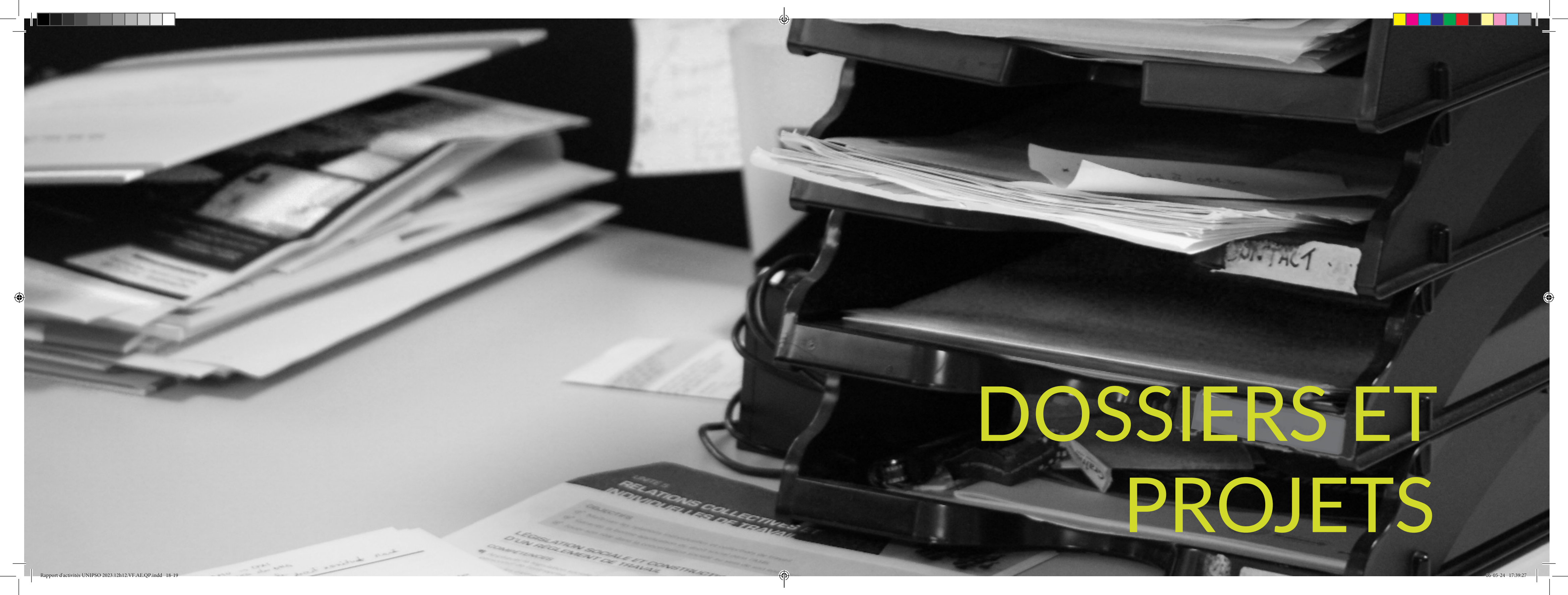
2
INVESTIR DANS UNE APPROCHE COLLECTIVE DE LA QUALITÉ DE VIE EN SANTÉ

3
INVESTIR DANS UNE OFFRE DE SERVICES ADAPTÉE AUX BESOINS

4
AUGMENTER L'EMPLOI ET L'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS

5
AGIR POUR UN CADRE DE VIE DURABLE

6
RENFORCER LA GOUVERNANCE DES POLITIQUES ET LE PARTENARIAT AVEC LES ENTREPRISES À PROFIT SOCIAL



DOSSIERS ET PROJETS

LES ACCORDS « NON-MARCHAND » EN RÉGION WALLONNE

Les accords « non-marchand » (ANM) sont des accords pluriannuels et intersectoriels conclus par les partenaires sociaux et le Gouvernement wallon. Celui-ci fixe un **cadre et un budget** pour la mise en place de mesures décidées par les partenaires sociaux.

L'accord-cadre du 20 mai 2021 octroie un budget de 250 millions € principalement pour la mise en place de la nouvelle classification de fonctions IFIC dans les secteurs de la santé, et des mesures de réductions collectives du temps de travail pour les travailleur·euse·s âgé·e·s dans les autres secteurs.

Cette année a été celle de la mise en œuvre effective de l'ensemble des mesures négociées par les partenaires sociaux sectoriels dans les différentes (sous) commissions paritaires.

L'UNIPSO a coordonné l'ensemble au niveau intersectoriel et apporté son expertise aux différents secteurs, notamment sur la mise en place de la mesure « réduction du temps de travail » particulièrement difficile à mettre en place.

Il est prévu qu'un accord final soit conclu en 2024, année d'application pleine et entière de l'ensemble des mesures décidées par les partenaires sociaux et le Gouvernement wallon. Il restera donc à déterminer l'affectation d'un budget de **5 millions €** pour finaliser les mesures prises et un budget de **1 million €** destiné au renforcement de la concertation sociale.

Cette année a été celle de la mise en œuvre effective de l'ensemble des mesures négociées par les partenaires sociaux sectoriels.



UN ACCORD « NON-MARCHAND » EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Après la signature de l'accord « non-marchand » (ANM) wallon en 2021, c'est au tour de la Fédération Wallonie-Bruxelles d'avoir son accord.

L'accord prévoit la poursuite de **l'harmonisation barémique** dans les secteurs socio-culturel, de l'enfance, de l'aide à la jeunesse et des partenaires des maisons de justice. Il planifie également une revalorisation particulière de la fonction de puériculteur·rice·s pour le secteur de l'enfance, afin d'augmenter l'attractivité du métier. Enfin, dans l'aide à la jeunesse, certaines heures inconfortables seront bientôt valorisées.

Pour la suite, les différents secteurs concernés doivent adapter les mesures reprises dans l'ANM.

L'accord prévoit des montants de 10 millions € en 2023, 20 millions € en 2024 et 35 millions € en 2025 qui deviennent récurrents.



LES ACTIVITÉS DE L'EUROPE

Depuis quelques années, l'UNIPSO occupe le terrain européen et développe son activité sur base d'une stratégie reprenant deux axes de travail principaux : **définir le rôle et la place des entreprises et du secteur à profit social** dans les politiques et chantiers européens et **soutenir les entreprises à profit social** grâce au développement de projets ou la recherche de financements européens. Afin de développer la dimension sociale, l'UNIPSO a identifié plusieurs leviers d'actions notamment via des **mandats** au sein d'organisations européennes (Social Employers et CEDAG) et de projets européens.

Parallèlement à son implication dans des projets européens, l'UNIPSO s'est particulièrement investie dans certains dossiers phares par l'implication du **Groupe EU**, groupe de travail dédié aux questions européennes.

- ▶ Associations transfrontalières européennes : dans le cadre du plan d'action pour l'économie sociale, la Commission européenne a adopté une proposition de directive du Parlement européen et du Conseil relative aux associations transfrontalières européennes. En faisant le lien avec les institutions européennes, l'UNIPSO, à travers son mandat CEDAG, a informé et mobilisé ses membres et partenaires européens sur les enjeux et impacts de la création de ce nouveau statut pour les associations et organisations à but non-lucratif.

- ▶ Dialogue social européen : l'UNIPSO a poursuivi, à travers son mandat Social Employers, son implication dans les travaux et projets pour la reconnaissance du dialogue social européen pour les services sociaux. Ce long processus a abouti à la création, par la Commission européenne, du Comité sectoriel européen des services sociaux. Il s'agit d'une avancée significative dans la reconnaissance et la prise en compte par l'Union Européenne des spécificités des services sociaux et de ses plus de 9 millions de travailleur-euse-s.

- ▶ Financements européens : l'UNIPSO a poursuivi son apport et l'information auprès de ses membres quant à la nouvelle programmation FSE+. Elle a notamment eu le rôle de relais des questions et des difficultés rencontrées par les opérateur-ice-s de terrain auprès des autorités de gestion. À travers le **Groupe EU**, elle a également alimenté le projet Helpdesk.

L'UNIPSO poursuivra et renforcera ses actions au niveau européen en 2024, année doublement importante pour le secteur à profit social, eu égard à la Présidence belge de l'Union Européenne et des élections européennes.

LA RÉFORME APE : MISE À L'ÉPREUVE

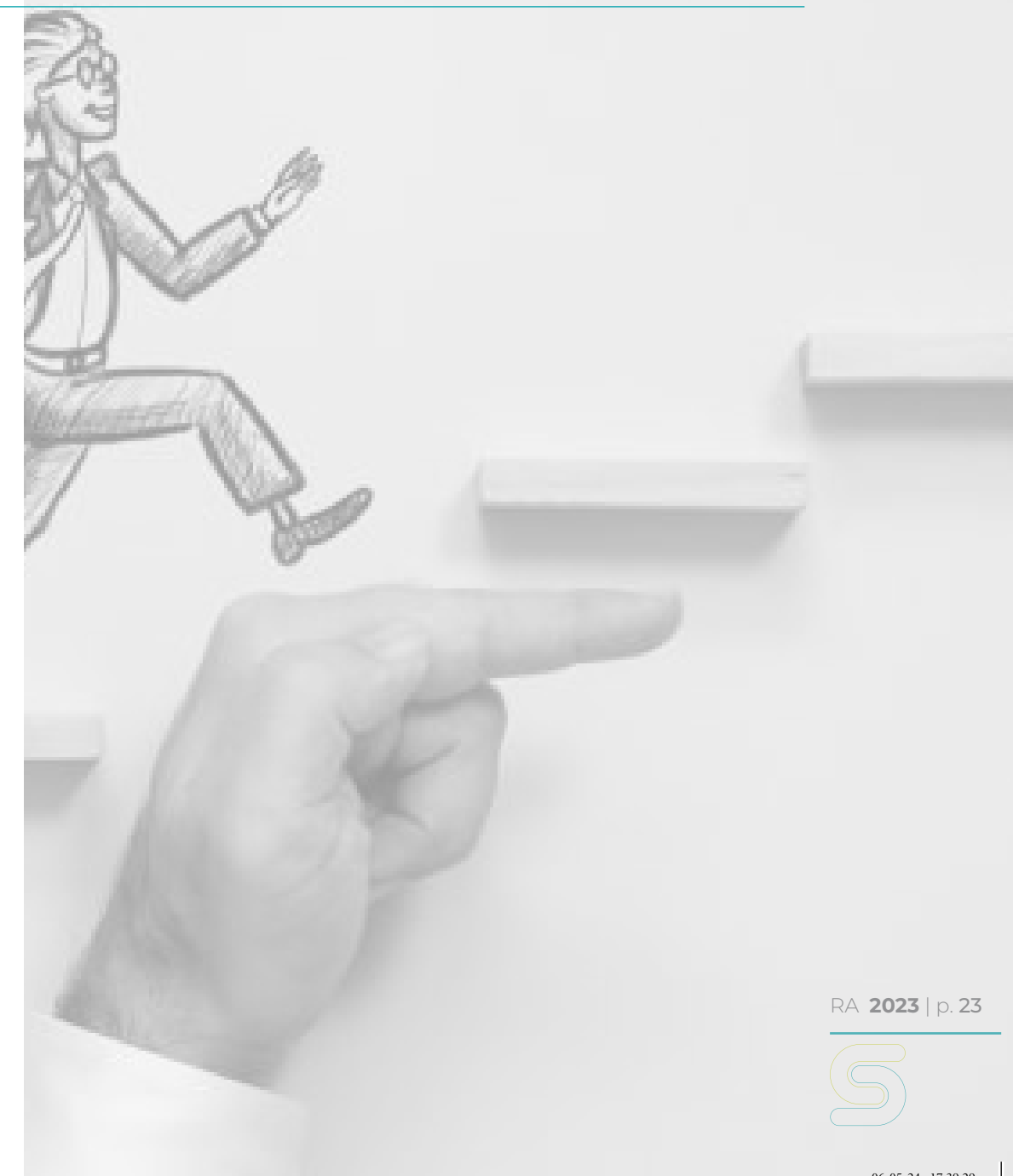
2023 est l'année de la **mise à l'épreuve de la réforme**. Pour la première fois, les différentes obligations qui s'imposent aux employeur-euse-s ont été contrôlées. C'est également une année où la question de l'indexation s'est à nouveau invitée dans les débats.

La question de l'indexation de la subvention APE a été cruciale en raison des indexations dues à la crise économique qu'a traversée notre pays. Dans un premier temps, l'information provenant du Forem faisait état d'une indexation de la subvention de 1,18%, ce qui était nettement insuffisant.

L'UNIPSO a mis en avant cet aspect. Le Gouvernement wallon a finalement adopté une indexation de 4,04%, plus en phase avec la réalité. On constate que le mécanisme de l'Arrêté du Gouvernement wallon auquel il se réfère ne permet pas d'absorber l'inflation. Sur les contrôles du volume global et pérennisé de l'emploi, beaucoup d'erreurs ont été commises. L'UNIPSO a interpellé le Forem sur deux points :

- ▶ Notifier des décisions correctes aux employeur-euse-s ;
- ▶ Allonger le délai de 30 jours à partir de la notification de la décision, afin de pouvoir invoquer l'une des dérogations prévues dans la réglementation.

Le Forem a décidé d'avancer à 2023 l'évaluation du dispositif telle qu'elle est prévue dans le décret. Pour 2024, l'évaluation sera connue et l'UNIPSO procèdera également à sa propre évaluation du dispositif.



L'ENJEU DE L'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS

L'**attractivité** des métiers du secteur à profit social est un **enjeu** très fort : pour rencontrer les nombreux défis qui se présentent à nous (vieillesse de la population, augmentation de la précarité, accueil de la petite enfance...), il faut du **personnel qualifié et motivé**. L'UNIPSO s'investit pleinement dans cette problématique.

En 2023, l'UNIPSO a pris la mesure de l'ampleur de la problématique des difficultés de recrutement et de rétention du personnel dans ses secteurs.

Elle s'est notamment appuyée sur l'analyse réalisée par le Forem dans son rapport d'analyse d'août 2023 « Difficultés et opportunités de recrutement : Métiers/fonctions critiques et en pénurie en Wallonie (hors métiers de l'enseignement) ».

Grâce aux nombreux retours de ses membres, l'UNIPSO a constaté que la situation ne s'est pas améliorée malgré la reprise économique après la pandémie de 2020. Elle s'est même accentuée avec différentes caractéristiques selon les métiers et les secteurs. Dès lors, elle a proposé de travailler plus amplement cette thématique au sein de son **groupe de travail EMFOR**.

Elle s'est référée aux enseignements de l'étude qu'elle a menée en collaboration avec le Fonds Dr. Daniel De Coninck de la Fondation Roi Baudouin sur l'attractivité des métiers dans le secteur de l'aide et des soins à domicile, ainsi qu'au mémoire de Margot Renard, chargée de projets européens à l'UNIPSO.

Pour rappel ces enseignements mettent en lumière :

- ▶ La nécessité de travailler sur l'ensemble de la chaîne de l'attractivité : orientation, formation, stage, recrutement, intégration, fidélisation.
- ▶ La nécessité de créer des synergies entre les acteur·ice·s de l'écosystème de cette chaîne d'attractivité.
- ▶ La nécessité de mettre autour de la table les acteur·ice·s intervenant·e·s sur cette chaîne pour permettre d'échanger et de trouver des leviers d'actions.

L'UNIPSO va poursuivre ses travaux au sein du groupe de travail EMFOR. Elle fait également partie d'un Comité stratégique sectoriel « Économie sociale » au sein du Forem qui traite exclusivement de ces questions. Enfin, un projet spécifique des partenaires sociaux pourrait voir le jour au sein de l'APEF.

À travers son groupe de travail EMFOR, l'UNIPSO s'investit pour la question de l'attractivité et la fidélisation des métiers du non-marchand.

L'AVIQ : RÉFORME ET CONTRAT DE GESTION

L'Agence pour une Vie de Qualité (AViQ), créée en 2016 et secouée par les crises successives, a mené tout au long de 2023 divers **travaux** liés à l'amélioration de son **fonctionnement** et à l'**accomplissement** de ses missions.

L'UNIPSO a poursuivi son implication dans les grands dossiers qui ont marqué 2023, c'est-à-dire la réforme de son décret-cadre et de son contrat de gestion.

Partant du décret-cadre adopté en juillet 2023, l'objectif a été de mettre en place les principes de fonction consultative au sein des instances. Forte de ses positionnements antérieurs, l'UNIPSO a mené une importante réflexion interne qui a abouti à un positionnement plus concret et à la suggestion de scénarios, portés au sein du **groupe de travail chargé de construire ce processus**.

Après avoir défini et partagé ses **lignes de force pour le contrat de gestion**, l'UNIPSO a participé à la phase de négociations pour soumettre un projet de texte au Gouvernement wallon.

La thématique du **parcours de vie** a également été au centre des travaux, via la réforme de la première ligne d'accompagnement et de soins. L'UNIPSO a notamment largement contribué à l'élaboration de l'avis du CESE Wallonie sur l'avant-projet de décret Proxisanté, adopté en janvier 2024.

Le 28 mars 2024, l'AViQ et le Gouvernement wallon ont conclu le contrat de gestion pour une durée de 5 ans. Cette date marque le début de la concrétisation des axes stratégiques par des projets et actions concrètes à intégrer dans le plan d'entreprise de l'AViQ.



« MIAS, WHO CARES ? QUELLES TRANSITIONS SOCIALES ? » : CONFÉRENCE

Le 10 février 2023, la 2ème conférence du cycle « **Les entreprises à profit social, moteurs de la transition** », co-organisée par l'UNIPSO avec le MIAS (Master en Ingénierie et Action sociale, Louvain-la-Neuve/Namur), a mis le focus sur la transition dans **les domaines de l'action sociale, des soins et de l'éducation**.

Céline Nieuwenhuys, Secrétaire générale de la Fédération des services sociaux, a insisté sur **le croisement des enjeux** sociaux, climatiques et démocratiques.

Bernard De Vos, Délégué général au droit de l'enfant, a pu soulever l'importance cruciale des **1000 premiers jours** de la vie d'un être humain, essentiels à son développement futur et à celui de la société dans son ensemble.

Anne Berquin, Cheffe des Cliniques universitaires Saint-Luc (Bruxelles) et Professeure à l'UCLouvain, a quant à elle livré un exposé particulièrement inspirant sur la nécessité de diminuer le besoin de soins en travaillant sur **les déterminants socio-économiques de la santé** et en augmentant **la prévention et l'auto-gestion** de la santé et de la maladie. Elle a également démontré comment on pouvait diminuer l'impact environnemental des soins de santé.

La conférence s'est terminée par un échange avec la salle et un dîner convivial.

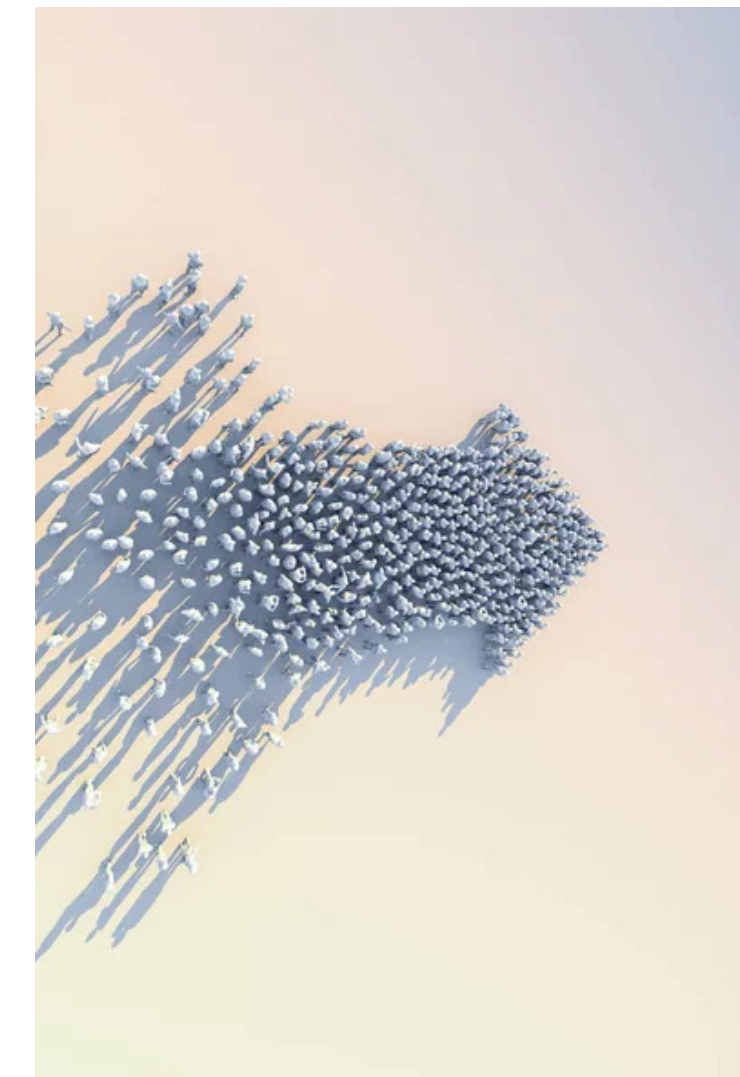


CONVERGENCES ENTRE LES ENTREPRISES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

Un **accord de partenariat** existe entre l'UNIPSO et la plateforme de concertation des organisations représentatives de l'économie sociale en Belgique francophone (ConcertES) depuis 2020. Cet accord établit une **consultation continue et un échange d'informations** sur des thématiques et des projets jugés d'intérêt commun, afin de **faciliter et structurer la coopération entre ConcertES et l'UNIPSO**, mais aussi de développer de nouveaux projets et thématiques communes.

Les échanges entre ConcertES et l'UNIPSO ont porté sur la concertation sociale, sur un ensemble de thématiques communes (impact social, digitalisation, statistiques, Europe...), ainsi que sur la vision stratégique et les enjeux politiques communs aux entreprises à profit social et à l'économie sociale. En avril 2023, **une rencontre entre les présidences des deux organisations** a eu lieu, permettant d'évaluer le processus de collaboration, de confirmer l'intérêt commun de la concertation sociale et d'offrir des **perspectives de rapprochement plus formel** entre ConcertES et l'UNIPSO. En plus des points récurrents de discussion, les échanges ont porté sur la réforme des emplois article 60 dans le secteur de l'insertion et du financement des titres-services, en lien avec les discussions du Conseil wallon de l'économie sociale.

En 2024, la coopération avec l'économie sociale s'inscrira dans le cadre de l'accord de partenariat avec ConcertES. Une attention particulière sera portée à la présidence belge de l'Union européenne et la Rencontre européenne de l'économie sociale qui se déroulera les 12 et 13 février 2024, avec l'ambition d'aboutir à une feuille de route pour l'économie sociale dans l'Union européenne.



DIGITALEES : LA DIGITALISATION DES ENTREPRISES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

Le projet DigitalEES vise à **accompagner et financer la digitalisation des entreprises de l'économie sociale en Wallonie** dans le but de renforcer leur finalité sociale. 2023 a été l'année du soutien et de l'accompagnement des entreprises et de la valorisation des enseignements.

Débuté en 2022, les 13 entreprises lauréates à l'accompagnement pilote ont bénéficié d'un suivi sur les aspects techniques (IT) et organisationnels en gestion du changement. Cet accompagnement inédit vise à les soutenir dans la mise en œuvre de leur projet de digitalisation de façon pérenne, en cohérence avec leur finalité sociale et les différentes parties prenantes impliquées (travailleur·euse·s, bénéficiaires, partenaires...).

De plus, le projet DigitalEES a permis de soutenir un total de 35 entreprises depuis 2022. Avec une centaine de candidatures, le succès de l'appel à projets pour les bourses témoigne de l'intérêt et du besoin en digitalisation des entreprises de l'économie sociale dans toute leur diversité sectorielle. Les bourses ont notamment permis de soutenir des projets de digitalisation mutualisée, offrant ainsi la possibilité de toucher davantage d'usager·ère·s.

Enfin, la journée d'étude organisée en janvier

2024 a été l'occasion de clôturer et valoriser l'impact et les outils du projet pilote DigitalEES, en mettant en avant les meilleures pratiques et les réussites remarquables.

Ainsi la plateforme <https://digitalwallonia.be/ees/> regroupe un ensemble de ressources inspirantes pour développer et lancer son projet de digitalisation. Les outils d'aide à la gestion de projet, DigiProject et DigiChange, offrent également une aide aux entreprises pour transformer leurs idées en actions concrètes.

Le projet DigitalEES a permis de sensibiliser 6.721 entreprises d'économie sociale sur les opportunités offertes par le numérique. 35 projets numériques ont été soutenus depuis 2022.



ES.CAP : PARTAGE ET CO-CONSTRUCTION DE CONNAISSANCES ET D'OUTILS

Es.cap est un projet collectif initié par le Centre d'Économie Sociale d'HEC ULiège (CES), dans le but de **renforcer la collaboration entre les entreprises sociales et la recherche académique en Wallonie**. Les expert·e·s membres se réunissent chaque année en groupe de travail, alignés sur le calendrier universitaire, pour développer et valoriser conjointement des connaissances pratiques et partagées dans le domaine de l'économie sociale.

En 2023, L'UNIPSO a été impliquée dans plusieurs groupes de travail et a contribué aux livrables dont :

- ▶ GT4 : **Outil d'évaluation** des contributions des entreprises d'économie sociale aux 17 objectifs du développement durable ;
- ▶ GT5 : **Positionnement des financeur·euse·s solidaires** avec 3 livrables : cartographie et fiches signalétiques des organismes finançant des entreprises d'économie sociale, mise en relation pour l'économie sociale (en partenariat avec Solifin et iES!), proposition de valeur commune aux financeur·euse·s solidaires ;
- ▶ GT7 : **Cadre juridique du volontariat en coopérative** ;
- ▶ GT8 : **Outil d'autodiagnostic** pour comprendre les enjeux de l'adhésion du personnel (bénévole/salarié·e) à la mission de l'organisation d'économie sociale.

À partir d'octobre 2023, il a été question de **consolider** les groupes de travail 2023-2024 ci-après :

- ▶ Genre et diversité dans les entreprises d'économie sociale ;
- ▶ ADN des entreprises d'économie sociale ;
- ▶ Mobilité inclusive ;
- ▶ Structures faitières ;
- ▶ Territoire Zéro Chômeur de longue durée.

Pour 2024-2025, Es.cap poursuit avec les thématiques en cours depuis fin 2023 et entame la **sélection des prochaines thématiques des groupes de travail** qui démarreront en septembre 2024. Ces thématiques innovantes et stratégiques pour l'économie sociale seront cette fois co-construites avec tou·te·s les acteurs·rice·s lors d'une « Journée Émergence ».

À travers différents groupes de travail, l'UNIPSO se mobilise pour rapprocher les entreprises sociales et la recherche académique en Wallonie.

GO FOR : FORMATION DES DIRECTIONS ET CADRES INTERMÉDIAIRES

Il y a 18 ans, l'UNIPSO lançait sa première formation destinée aux directions du secteur à profit social. Intitulée « Gestion d'une entreprise à valeurs sociales », elle a été étendue aux chef-fe:s de groupe du secteur handicap en 2013, puis ouverte à l'intersectoriel pour les cadres intermédiaires en 2020.

5 sessions se sont déroulées simultanément : **GO For Directions** pour les années 2021, 2022 et 2023, ainsi que **GO For Cadres intermédiaires** pour les années 2022 et 2023.

Au programme de GO For Directions, étalée sur 18 mois, six unités :

- ▶ Champ professionnel du secteur à profit social ;
- ▶ Analyse organisationnelle ;
- ▶ Gouvernance et gestion financière ;
- ▶ Leadership et management ;
- ▶ Législation et concertation sociale ;
- ▶ Communication.

La session pour les cadres intermédiaires, étalée sur 10 mois, aborde les thématiques suivantes :

- ▶ Communication ;
- ▶ Législation sociale ;
- ▶ Pilotage d'une équipe ;
- ▶ Gestion interne.

Les évaluations réalisées à la fin de chaque unité reflètent la qualité de nos formations. Parmi les points forts : diversité des intervenant-e-s et pertinence des sujets abordés, cohérence entre contenus théoriques et besoins du terrain, qualité des échanges entre pairs dans un environnement bienveillant et de confiance. En outre, la formation brise la solitude des gestionnaires, favorise une vision partagée et des décisions alignées sur les évolutions du secteur, permet une meilleure compréhension des enjeux du métier de responsable, favorise la création de réseaux de solidarité entre gestionnaires et contribue au décloisonnement sectoriel.

À la rentrée 2024, nous lancerons la 19^{ème} session de GO For Directions et la 11^{ème} session des cadres intermédiaires, en tenant compte des retours des participant-e-s et des prestataires pour adapter notre offre à l'évolution du secteur. Une équipe dédiée travaille activement à cette mise en œuvre.

**5 sessions de formation en simultanée:
49 directeur-riche-s et 31 cadres
intermédiaires formé-e-s et 60 jours de
formation dispensés en 2023.**

RENFORCER LA GOUVERNANCE DES ASBL

La gouvernance d'une association n'est pas issue d'une recette ou de règles clé sur porte. Elle se construit et évolue au regard du contexte et de l'identité de l'organisation. L'UNIPSO souhaite **renforcer** la capacité des associations à mettre en œuvre des **pratiques de gouvernance adaptées** au sens de leurs missions et de leurs actions.

Pour accompagner les organisations désireuses d'initier une dynamique de gouvernance, l'UNIPSO propose, avec le soutien de la Plateforme francophone du volontariat, deux offres de formation.

La première « Comment former un binôme efficace entre l'OA et la direction de mon association ? », lancée en 2022, se poursuit avec succès.

En 2023, l'UNIPSO met en place une seconde offre, toujours à destination de binômes d'ASBL : « Comment évaluer et mener une réflexion sur la gouvernance de mon association ? ».

Elle s'articule autour de l'outil d'auto-évaluation en ligne www.notreggouvernance.be. Pour rappel, c'est un outil d'auto-évaluation de sa gouvernance, initié en 2017 par la Fondation Roi Baudouin et co-construit par UNIPSO et VERSO.

Notre objectif pour l'avenir est de rendre ces formations pérennes afin de stimuler, au sein du secteur à profit social, l'ambition d'améliorer sa gouvernance !

En 2023, 2 sessions de 3 jours « Former un binôme efficace » avec 13 associations formées, et 1 session « Auto-évaluer sa gouvernance » de 4 demi-jours, avec 4 associations suivies, ont été organisées.

LA RÉFORME DES INCITANTS FINANCIERS À LA FORMATION

Le groupe des **partenaires sociaux wallons a été concerté pour un projet de réforme des incitants financiers**, un des grands chantiers de la législation.

Cette réforme était l'occasion de réaffirmer l'objectif de chaque aide et d'en redéfinir les contours. Principalement, il s'agissait de repositionner le congé-éducation payé comme un droit à la formation pour les travailleur·euse·s. En effet, ces dernières années les formations « sectorielles », décidées par les commissions paritaires, avaient consommé l'essentiel du budget. L'UNIPSO partage cet objectif et a aussi comme autre priorité l'accès des ASBL au chèque-formation. La réforme répondait aux deux priorités. Cependant, une première proposition a été rejetée par le banc patronal (dont l'UNIPSO par solidarité avec l'ensemble du banc). Une seconde et ultime proposition a en revanche été acceptée par l'UNIPSO, mais finalement rejetée suite au non-soutien de celle-ci par l'UWE et l'UCM.

On espère que le prochain Gouvernement wallon remettra sur la table la réforme du chèque-formation en le rendant accessible aux ASBL.



IWORCON : L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Le projet IWorCon vise à **améliorer** les **conditions de travail** dans les services sociaux en se concentrant sur **10 thématiques prioritaires**. Il prévoit également l'organisation de visites sur le terrain pour **renforcer les capacités des organisations employeuses à relever les défis liés à l'attractivité du secteur** et à l'amélioration des conditions de travail.

Le projet IWorCon a démarré en septembre 2023 pour une durée de 18 mois. Coordonné par l'UNIPSO, ce projet Erasmus+ réunit des partenaires européens, dont deux fédérations européennes et un institut de recherche. Le but est de **valoriser leurs métiers, de remédier à la pénurie de travailleur·euse·s** et de répondre à la demande croissante de services sociaux accessibles, abordables et de qualité. Il s'agit aussi de voir comment ceux-ci peuvent **agir sur l'amélioration des conditions de travail**, sur le respect de la sécurité et sur le bien-être au travail. IWorCon souhaite formuler des recommandations sur 10 thèmes prioritaires et produire un rapport pour mieux appréhender les défis et promouvoir les initiatives visant à améliorer les conditions de travail des services sociaux.

En outre, **6 visites de terrain** seront organisées et un guide sera élaboré pour mettre en lumière le rôle du dialogue social et renforcer les capacités des organisations employeuses à relever les défis liés à l'attractivité du secteur et à l'amélioration des conditions de travail.

L'UNIPSO est chargée d'accueillir, début 2024, les organisations bulgare, grecque, polonaise et tchèque et d'organiser une journée d'étude afin de présenter son rôle, ses activités et la concertation sociale en Belgique.

Avec un total de 17 organisations partenaires et 13 pays européens, c'est la première fois que l'UNIPSO coordonne un projet d'une telle ampleur.

HELPDESK : FACILITER L'ACCÈS ET L'USAGE DES FONDS EUROPÉENS

Le « Centre d'assistance pour faciliter l'accès des entreprises à profit social aux fonds de l'UE », ou **Helpdesk**, est un projet de deux ans (2022-2024) financé par la Commission européenne et porté par 16 organisations européennes et nationales, dont l'UNIPSO. Ce projet vise à **faciliter l'accès et l'usage des fonds européens (FSE+, FEDER)** par les services sociaux et à garantir l'utilisation de ces fonds par les autorités de gestion pour financer des interventions de qualité dans le secteur à profit social.

Après une année 2022 riche en objectivation des besoins, tant des opérateurs que des autorités de gestion, la deuxième année du projet s'est focalisée sur **l'information, la formation et la sensibilisation**. Ainsi, 2023 a été l'année du **lancement du site** Helpdesk (<https://eufunds4social.eu/fr/>), avec la possibilité de soumettre des demandes d'information provenant des opérateurs. Ce site a été alimenté par l'ensemble des informations récoltées dans la phase de collecte des données en 2022. Un **MOOC** (formation massive ouverte et en ligne) a également été créé à l'intention des opérateurs, leur permettant d'anticiper les principales étapes clés d'un projet FSE+.

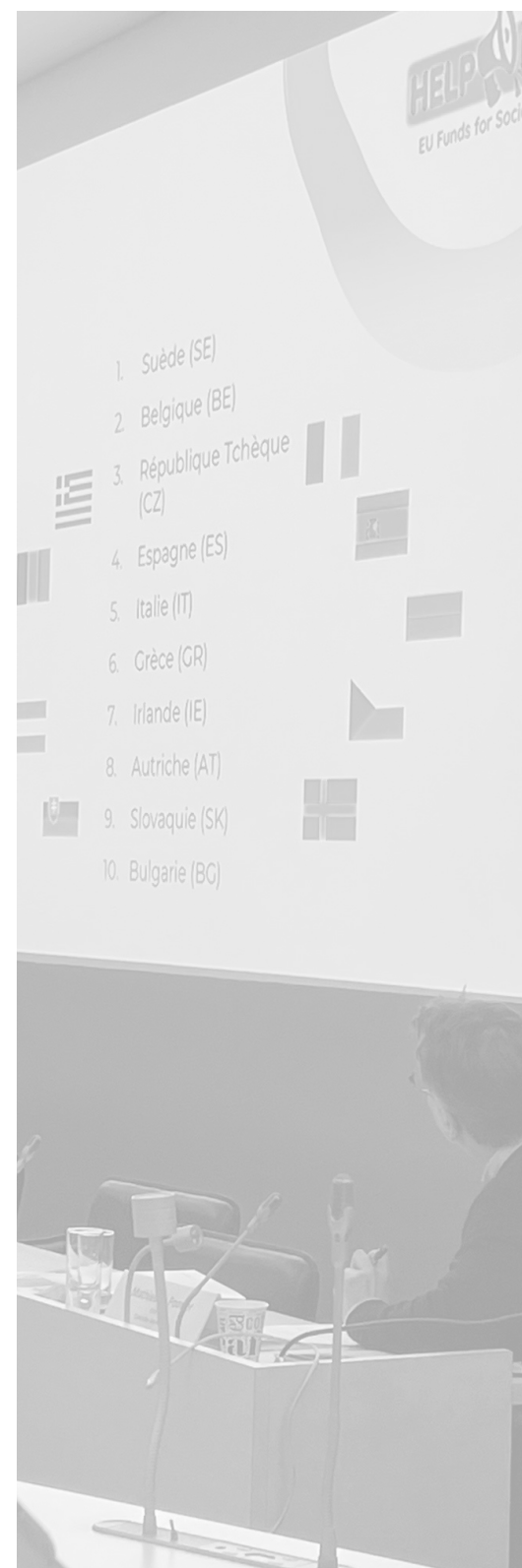
C'est sur la base du MOOC que l'UNIPSO a également développé une **formation pilote**

de 3 jours auprès d'une vingtaine d'opérateur·ice·s des différents secteurs. Enfin, l'année 2023 a également permis d'élaborer un **guide technique** à destination des opérateur·ice·s et des autorités de gestion, comprenant un ensemble d'outils et des recommandations politiques.

2024 sera l'année de clôture du projet et de finalisation de l'ensemble des livrables. L'objectif sera de pérenniser le projet au-delà de mai 2024 afin de continuer à sensibiliser le secteur à profit social sur les opportunités des fonds européens, et répondre aux besoins en services sociaux de qualité par le soutien des fonds de la politique de cohésion.

Février 2023 : lancement du site Helpdesk et premier traitement de requêtes provenant des opérateurs.

L'objectif ? La pérennisation du projet après mai 2024 afin qu'un centre d'assistance reste disponible et réponde aux besoins.



IMPACT SOCIAL : AU COEUR DE L'ÉVALUATION

L'évaluation de l'impact social vise à **comprendre les effets générés par les activités d'une entreprise à profit social sur ses parties prenantes et sur la société en général**. Il s'agit de montrer qu'au-delà des résultats et des services proposés, la manière dont les entreprises à profit social réalisent leurs actions est en accord avec leurs valeurs (solidarité, l'humain au centre, lucrativité limitée...) et leurs principes (gestion participative et gouvernance démocratique). Évaluer l'impact social est donc crucial mais constitue un exercice complexe qui mérite une approche spécifique au secteur à profit social.

L'UNIPSO s'est impliquée dans 2 projets liés à l'évaluation et la valorisation de l'impact social.

- ▶ **ValorisES** (Capitalisons et valorisons les évaluations d'impact social) : 3 objectifs : identifier les résultats des entreprises bénéficiaires des « bourses Impact social » ; évaluer les effets de la démarche VISES/DENIS sur ces mêmes entreprises boursières ; continuer la réflexion sur les enjeux de cette démarche en capitalisant sur les accompagnements réalisés dans le cadre des bourses. La réflexion et les travaux menés ont aboutis à la rédaction de fiches synthétiques : une fiche « projet » retraçant l'historique des projets wallons menés sur l'impact social, depuis VISES ; une fiche « politique » qui ancre les résultats principaux de ValorisES dans leur contexte politique et stratégique wallon et européen ; une fiche « résultats » résumant les résultats des évaluations d'impact social menées avec les entreprises bénéficiaires de bourses.

- ▶ **DEVISUS** (Développement d'un Écosystème de Valorisation de l'Impact Social et de l'Utilité Sociale) : projet européen rassemblant des partenaires belges, français, italiens dont l'objectif est de travailler sur la co-construction d'une vision partagée sur la question de l'évaluation de l'impact social et de l'utilité sociale. Débuté en 2022, une autre rencontre a permis de réfléchir à l'élaboration d'un canevas de formation au métier d'accompagnateur·ice dans le cadre d'une évaluation d'impact social. En clôture, L'UNIPSO a été chargée d'organiser la conférence finale du projet qui a eu lieu le 13 juin 2023 intitulé « Impact et utilité sociale de l'économie sociale et solidaire (ESS) : enjeux et repères communs au cœur de l'évaluation ».

L'UNIPSO va poursuivre en 2024 son implication dans la réflexion autour de l'évaluation et la valorisation de l'impact social. Ce sont des enjeux essentiels non seulement pour les entreprises à profit social mais aussi dans le cadre de l'évaluation des politiques publiques.

IMPACT SOCIAL : AU COEUR DE L'ÉVALUATION



LA VIE À L'UNIPSO

PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE : QUESTIONNAIRE DE PROUST



Aela ROLLAND

Chargée de projet européen

Son héroïne : Sa sœur
Sa nourriture préférée : Les galettes bretonnes
Sa réforme : La légalisation de l'IVG en France
Son état d'esprit : Curieuse
Sa devise : « Mon corps, mes choix, mes droits »

Son héroïne : Pas « d'héroïne », mais de nombreuses femmes inspirantes qui m'entourent au quotidien
Sa nourriture préférée : La cuisine libanaise, méditerranéenne, mais également une bonne raclette de fromage pour la saison d'hiver !
Sa réforme : Le droit de vote des femmes
Son état d'esprit : « Don't worry, be happy ! »
Sa devise : « Le positif attire le positif », « Profite de l'instant présent !! »



Elise LAY

Conseillère juridique

Son héroïne : Un mélange entre Angela Merkel et Blanche Gardin
Sa nourriture préférée : Tout ce qui est italien, sauf pour « le petit-déjeuner, je vote français »
Sa réforme : La suppression du service militaire (un grand souvenir)
Son état d'esprit : « Don't worry about a thing, cause every little thing is gonna be alright »
Sa devise : « Hier est mort, demain n'existe pas, je suis vivant aujourd'hui », (Arno)



Frédéric CLERBAUX

Conseiller juridique

Son héroïne : Celle que j'achète à mon dealer, c'est de la bonne
Sa nourriture préférée : Pasta, e niente di piu
Sa réforme : Le mariage pour tous
Son état d'esprit : I'm alive !
Sa devise : « Ich Dien » (en allemand, devise du Prince de Galles, aussi étrange que cela puisse paraître)



Marc HÉRALY

Responsable financier

Son héroïne : Sa fille
Sa nourriture préférée : La cuisine italienne
Sa réforme : Le congé paternité qui passe à 20 jours (bon début)
Son état d'esprit : Gratitude
Sa devise : « Vis simplement pour que d'autres puissent simplement vivre » (Gandhi)



Margot RENARD

Chargée de projet européen



Mathieu de POORTER

Conseiller économique

Son héroïne : Les femmes de ma vie : ma fille, Virginie et ma mère (et toutes celles avant)
Sa nourriture préférée : Les bons plats et gueuletons, en bonne compagnie amicale et spiritueuse
Sa réforme : L'inscription de l'IVG dans la constitution française et l'extension du congé parental en Belgique
Son état d'esprit : Less is more. J'essaye...
Sa devise : « Enrichissons-nous de nos différences » (Paul Valéry)



Mélodie SIEMONS

Conseillère formations

Son héroïne : Ma maman
Sa nourriture préférée : Les BBQ
Sa réforme : Les mesures qui encadrent les perturbateurs endocriniens
Son état d'esprit : Sereine
Sa devise : « Petit à petit, l'oiseau fait son nid »



Nicolas SCHELLAERT

Soutien administratif

Son héroïne : La princesse de Galles (Catherine Middleton)
Sa nourriture préférée : Le magret de canard à l'orange
Sa réforme : Le nombre de femme augmente de plus en plus pour le poste de responsable d'entreprise
Son état d'esprit : Bon dans la plupart du temps
Sa devise : « Ne fais pas aux autres ce que tu n'aimerais pas qu'on te fasse »



Claire CHEVRIER

Chargée de projets

Son héroïne : Chantal Mauduit
Sa nourriture préférée : Tajine de poulet-olives-citron confit
Sa réforme : Good Move
Son état d'esprit : Rêveur
Sa devise : « Même la plus petite personne peut changer le cours de l'avenir » (J.R.R Tolkien)

Son héroïne : Plusieurs femmes ont influencé ma vie et je prends une part de chacune d'entre elles comme référence
Sa nourriture préférée : Les pâtes, c'est la vie ! Et la cuisine libanaise
Sa réforme : Condamnation d'un État pour inaction climatique
Son état d'esprit : Zen
Sa devise : « Tant qu'il y a de la vie, il y a de l'espoir »

Son héroïne : Personne, ni héros ni héroïne, on est tou-te-s humain-e-s
Sa nourriture préférée : Je n'ai pas de plat préféré. La nourriture remplit juste sa fonction primaire (utilitaire)
Sa réforme : Oufti, j'attends celle qui supprimera le statut cohabitant
Son état d'esprit : Entre exalté, serein, dubitatif, douteux, dépité, débordé, mais « prendre les choses du bon côté »
Sa devise : « Je suis parce que nous sommes » (Ubuntu)



Quentin PIVONT

Conseiller



Sophie VASSEN

Conseillère formations



Tessa BWANDINGA

Conseillère formations

LE SUPPORT AU QUOTIDIEN & EN CHIFFRES

Les fonctions du support – nommé en interne « cercle support » - comprennent la **communication interne/externe**, les **finances**, la **gestion des ressources humaines** et le **secrétariat**. Cette branche administrative assure la cohérence, l'information et la vie de l'UNIPSO. Elle est par ailleurs un soutien au cercle « Promotion, Défense, Outils » (PDO) dans la réalisation de ses tâches pour atteindre ses objectifs et missions.

Finances - RH - Secrétariat

Ces sections du support travaillent de pair avec les équipes de travail. Elles sont primordiales pour le bon fonctionnement des projets et de l'UNIPSO.

La gestion administrative continue sur sa lancée post-covid avec des niveaux de flux de documents relativement similaires à ceux de 2022.

- ▶ **Gestion financière** : on compte notamment 654 factures d'achat et 146 factures de vente.
- ▶ **Secrétariat** : 39 courriers papiers ont été envoyés.
- ▶ **Gestion des instances** : 8 conseils d'administration et 3 assemblées générales ont été organisés. Enfin, un total de 109 notes destinées aux instances a été distribué.

La communication

Encore cette année, la communication a permis de mettre la lumière sur les projets et événements organisés par l'UNIPSO, ses membres et organisations sœurs. Elle permet aussi de communiquer des informations relatives à l'actualité des secteurs. Facebook et LinkedIn sont les principaux canaux de communication externe, avec respectivement 746 et 881 abonné-e-s.

En 2024, l'objectif sera de d'établir une vraie stratégie de communication digitale à travers nos réseaux sociaux déjà actifs (LinkedIn, Facebook) ainsi que nouveaux (Instagram). Enfin, le gros travail à venir concerne le site internet. Il s'agira de le rendre plus moderne et accessible afin de promouvoir au mieux l'UNIPSO.



QUOI DE NEUF À L'UNIPSO ?

Côté vie professionnelle, l'équipe de l'UNIPSO a connu quelques chamboulements. Après 13 années, **Geoffrey Morbois** est parti vers de nouvelles aventures. En parallèle, trois nouveaux recrutements ont été effectués : **Aela Rolland** en tant que chargée de projet européen, **Constance Marchal** en tant que conseillère en communication et **Quentin Pivont** en tant que conseiller. Il et elles prendront leur poste début 2024.

Côté vie personnelle, quatre magnifiques nouvelles ont fait le bonheur de l'équipe : 3 naissances et 1 mariage ! Plein de bonheur aux heureux parents et marié.e.s !

Enfin, l'Amicale de l'UNIPSO a concocté quelques chouettes activités pour le staff. Une délicieuse auberge espagnole, un cours d'initiation au yoga qui a montré toute la souplesse de certain-e-s, une journée sportive combinant les fameuses draisiennes de la Moulinée et une descente de kayak mouvementée et bien trempée, et pour bien terminer l'année, notre traditionnel dîner de Noël en équipe. Tout cela dans une ambiance conviviale et un esprit positif pour une super cohésion d'équipe, vivement 2024 !





INSTANCES & MANDATS



LES INSTANCES DE L'UNIPSO

Composition des instances 2022-2026 au 31/12/2023

AMA Fédération des Maisons d'Accueil et des Services d'aide aux sans-abris Antoine FARCHAKH & Christine VANHESSEN	ANCE Association Nationale des Communautés Educatives Michel DUPONT (Secrétaire) & Carine STEUX	AnikoS Arbeitgeberinnenverband des nicht-kommerziellen Sektors Christophe PONKALO & Jürgen STRANG	ANMC Alliance Nationale des Mutualités Chrétiennes Laurent JAUNIAUX & Frédéric POSSEMIERS
CESSoC Confédérations des Employeurs des Secteurs Sportif et Socioculturel Farah ISMAÏLI & Zoé GENOT	CODEF Coordination et Défense des Services Sociaux et Culturels Rose-Marie ARREDONDAS & Ghislain WEICKMANS	Croix-Rouge de Belgique Anne GEMINE & Anthony MULNARD	EWETA Fédération Wallonne des Entreprises de Travail Adapté Gaëtane CONVENT & Stéphane EMMANUELIDIS (Président)
FASD Fédération de l'Aide et des Soins à Domicile Fabian GENARD & Gaëli VERZELE	FASS Fédération des Associations Sociales et de Santé Sarah LORANT DOURTE & Jérémie RAFALOWICZ	FCSD Fédération des Centres de Services à Domicile Sébastien CHOQUET & Alice FLAHAUT	FEDOM Fédération wallonne de services d'aide à domicile Olivia RASKIN

■ Membres du BUREAU
 ■ Membres du CONSEIL D'ADMINISTRATION
 ■ Membres de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

FELSI Fédération des Établissements Libres Subventionnés Indépendants Valérie LÉONET & Raymond VANDEUREN	FESAP Fédération d'Employeurs de Services d'Aide aux Personnes Bruno VERCOULLIE & Denis XHROUET (Vice-président)	FéWaSSM Fédération Wallonne des Services de Santé Mentale Annette REMY & Sophie MEUNIER	FILE Fédération des Initiatives Locales pour l'Enfance Cécile VAN HONSTÉ & Natacha VERSTRAETEN
FIPE Fédération des Institutions de Prévention Éducative Josselin JAMET & Viviane STEVENS (invitée permanente)	FSMI Fédération des Services Maternels et Infantiles Odile LEJOLY & Kathia MORANO	Mutualités Libres Union Nationale des Mutualités Libres Joëlle JOSSE & Emilie VANDERSTICHELEN	Santhea Déborah DEWULF & Marc XHROUET (Vice-président)
SeGEC Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique Etienne MICHEL & Stéphane VANDIRBECK	Sofélia Fédération des Centres de Planning Familial des Femmes Prévoyantes Socialistes Cécile ARTUS & Jihan SENIORA	UNESSA Union En Soins de Santé Philippe DEVOS & Denis HENRARD (Trésorier)	UNESSA - FIAS-ACFI Fédération des Initiatives et Actions Sociales Abdel-Hakim BOUHJAR
UNESSA - FIMS Fédération des Institutions Médico-sociales Diane ENGLEBERT & David LEFEBVRE	UNESSA - FISSAAJ Fédération des Institutions et Services Spécialisés d'Aide aux Adultes et aux Jeunes Pascal HENRY & Astrid SIMILON	UNMN Union Nationale des Mutualités Neutres Jean-Bernard GERARDY & Anne VERHEYDEN	UNMS Union Nationale des Mutualités Socialistes Coline MAXENCE & François LECLERQ
UWAIS Union Wallonne des Agences Immobilières Sociales Véronique DE MESMAEKER (invitée permanente) & Stéphane GÉRARD	Conseil d'administration [autres représentant-e-s] : <ul style="list-style-type: none"> Patrick DEBUCQUOIS, Administrateur Tiers (expert) Marielle PAPY, Administratrice Tiers (experte) Dominique VAN DE SYPE (UNIPSO), invité permanent 		



LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES



LES MANDATS





unipso

Square Arthur Masson 1/7 à 5000 Namur
www.unipso.be · unipso@unipso.be ·
081/24.90.20

●●● | 2026 | 2025 | 2024